



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 8 MARS 2024

Date de convocation : 04/03/2024

En exercice : 19

Présent(s) : 13

Absent(s) : 06

Procuration(s) : 00

Votant(s) : 13

Présent(s) : Alain LOURY, Michèle BARY, Patrice LAMBERT, Sabrina FACON, Jean-François SILVAN, Florence MOULINET, Morgan BARNIER, Frédéric BAUVOIS, Nicolas CEREZA, Eric CHAUVIN, Bruno GUEUX, Wilfried GUEUX, Fabien MONCOMBLE

Absents non excusé(s) : Leila BOUCHROU, Joana DA SILVA NATARIO, Jérôme FRANCK, Fabien HERVÉ, Émilie RITZ, Floriane ROBIN

Secrétaire de séance : Jean-François SILVAN

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 mars à 18^h30, le conseil municipal de Deux Rivières, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du conseil de la mairie de Cravant, sous la présidence de Monsieur Alain LOURY, maire de Deux Rivières.

L'ordre du jour était le suivant :

MARCHÉ PUBLIC

- 1- Attribution marché public 2024-1

QUESTIONS DIVERSES

- 2- Informations et questions diverses

* * *

MARCHÉ PUBLIC

1 - ATTRIBUTION MARCHÉ PUBLIC 2024-1

DÉLIBÉRATION N° 2024/016

Rapporteur : Alain LOURY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu l'avis d'appel public à la concurrence en date du 08 décembre 2023,
Vu les propositions des candidats reçues en réponse à l'appel d'offres,
Considérant l'intérêt pour la Commune de Deux Rivières d'aménager la salle de Cheully, cette opération nécessitant la passation d'un marché public,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE d'attribuer les lots du marché 2024-1 « Aménagement d'une salle polyvalente de la manière suivantes :

- le lot 1 à la société SAS MICHEL pour un montant de 116 110.00 euros, H.T
- le lot 2 à la société SCOBAT pour un montant de 37 023.08 euros, H.T
- le lot 3 à la société SCOBAT pour un montant de 19 879.76 euros, H.T
- le lot 6 à la société J. DELAGNEAU pour un montant de 6 153.28 euros, H.T
- le lot 7 à la société AKPINAR pour un montant de 9 899.50 euros, H.T

Pour information :

- le lot 4 => lot infructueux
- le lot 5 => lot infructueux

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les contrats correspondants et à prendre toutes les mesures nécessaires à leurs exécutions.

AUTORISE le financement du marché sur le budget principal de la collectivité territoriale et préciser que les crédits seront prévus au budget.

CHARGE les personnes compétentes de la collectivité de suivre l'exécution du marché et d'en rendre compte régulièrement au Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

2 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

TOUR DE TABLE

Fabien MONCOMBLE : installation d'un cabanon sans autorisation. Le maire répond qu'une demande de travaux a été déposée et sera transmise au service de l'architecture pour avis.

Lors d'épisodes de vents violents, il y a un risque de chute d'arbre. Le maire propose de couper les arbres menaçant de tomber et d'en replanter de nouveaux.

Ruissellement des eaux pluviales sentier des vignes, le maire a pris contact avec le propriétaire.

Jean-François SILVAN : l'ONF informe sur un nouveau phénomène : la mort subite des arbres entraînant une chute brutale des végétaux.

Arrivée de M. Fabien HERVÉ à 18^h35.

Bruno GUEUX : possibilité de créer un passage piéton dans la traversée du lieudit « Berthereau ». Le maire précise qu'il faut l'autorisation du département et une signalisation adaptée. Pour information, une demande avait été faite pour limiter la vitesse de circulation dans la traversée du lieudit à 50 km/h, le département a émis un avis défavorable.

Sabrina FACON : accueil du Family Bus chaque troisième vendredi du mois, de 13^h30 à 16^h30 devant le centre de loisirs. Service proposé par la PMI du conseil départemental à destination des futurs et jeunes parents d'enfants de 0 à 6 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 49 minutes.

Le Maire
Alain LOURY

Le Secrétaire de séance
Jean-François SILVAN

RÉCAPITULATIF - SÉANCE DU 8 MARS 2024

MARCHÉ PUBLIC

N° 2024/016 ATTRIBUTION MARCHÉ PUBLIC 2024-1

p.14

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

p.15